



www.veytaux.ch
greffe@veytaux.ch
Tél. 021 966 05 55

Le Veytausien

Journal d'informations de la Commune de Veytaux

Edition N° 16/ Mars 2021

BILLET DE LA SYNDIQUE

Ouvrir, ne pas ré-ouvrir, revivre au rythme de la nature qui s'éveille ou attendre encore ? Quelle est la juste attitude à avoir ? On veut bien se faire vacciner, mais y a-t-il des vaccins à disposition ? Faire du télétravail, c'est bien, mais les contacts humains sont absents... drôle de printemps que nous traversons. C'était déjà le cas l'année dernière, mais c'était nouveau et la population a accueilli ces changements avec une certaine bienveillance, mais maintenant la lassitude guette.

La période électorale est encore en cours. Vous avez certes choisi votre Municipalité et je vous remercie très sincèrement de renouveler votre confiance à l'équipe en place. Je profite également de féliciter les

Conseillers communaux élus. Il reste toutefois encore quelques sièges à pourvoir au Conseil communal. Pour cela, n'oubliez pas de voter le 28 mars prochain. Il est important que les personnes désignées le soient par une belle participation citoyenne comme elle le fut pour le premier tour.

Malgré cette période sanitaire compliquée que nous traversons, Veytaux a abordé ce printemps avec sérénité. Notre bâtiment multi-générationnel avance bien et j'espère très sincèrement que nous pourrons bientôt à nouveau nous réunir pour concrétiser les activités qui s'y dérouleront, tout comme j'attends avec impatience de pouvoir débattre avec la population sur la convention de fusion au travers

des cafés participatifs plusieurs fois programmés et repoussés.

Je vous souhaite donc à tous de trouver la juste attitude et de continuer à pratiquer les gestes barrières, prenez soin de vous, soyons tous raisonnables, il semble que cela nous aidera.

Belles et ensoleillées Fêtes de Pâques à chacune et à chacun.

Christine Chevalley, Syndique



CONSEIL COMMUNAL DE VEYTAUX

Dans sa séance du 15 mars dernier, le Conseil communal de Veytaux a adopté :

- le préavis relatif à la reconnaissance de l'intérêt public régional et à l'adoption du principe d'une participation financière de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL) au projet de sécurisation et de rénovation du Centre des Congrès et d'Exposition, à Montreux (préavis **No 12/2020**) ;
- Le préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 175'000.00 TTC au maximum (sous déduction de la participation financière des partenaires concernés) pour couvrir les frais

liés à la revalorisation de la partie supérieure des chemins et à la mise en scène de l'offre touristique aux Rochers-de-Naye (préavis **No 01/2021**), déposé par voie de l'urgence.

Les prochaines séances auront lieu à 20h00 dans la salle du Conseil communal, rue du They 1, selon le programme ci-après :

- 3 mai 2021
- 14 juin 2021
- 13 septembre 2021
- 25 octobre 2021
- 6 décembre 2021.

Dès que la situation sanitaire le permettra, le public sera à nouveau le bienvenu afin de suivre les débats dans l'intérêt de notre Commune.

STATIONNEMENT A VEYTAUX



Nous vous rappelons que les deux roues (vélos, scooters et motos) doivent être garés sur des places privées ou sur les places prévues à cet effet sur le domaine public.

Par ailleurs, nous vous remercions par avance de stationner votre véhicule à l'intérieur des cases réservées à cet usage, au maximum 7 jours consécutifs.

Les autres usagers vous en seront reconnaissants.

RENOUVELLEMENT DES AUTORITES

Lors des élections du 7 mars dernier, les candidates et candidats ci-après ont obtenu plus de 50 % des suffrages au premier tour et ont ainsi pu être élus. Qu'ils soient félicités et encouragés pour leur futur mandat ! Ils sont présentés ci-après selon le nombre de suffrages obtenus .

Conseil communal :

- | | |
|----------------------------------|---------------------------------------|
| 1. M. Grand Béat | 16. M. Gasser Olivier |
| 2. Mme Gademann Caroline | 17. M. Fuster Armin |
| 3. M. Thélin Stéphane | 18. M. Abdulla Farouk |
| 4. M. Castioni Hervé | 19. Mme Blagojevic Marina |
| 5. Mme Martino Natalia | 20. Mme Ronnerström Selma |
| 6. Mme Ramser Alexandra | 21. M. Strebel Marco |
| 7. M. Puenzieux Jean-Luc | 22. M. Gatto Gérald |
| 8. M. Vizio Eric | 23. M. Michel François |
| 9. M. Vouardoux Frédéric | 24. M. Bussien Gilles |
| 10. M. Koschevnikov Alexandre | 25. Mme Schweizer Ronnerström Viviane |
| 11. M. Imsand Cédric | 26. Mme Mareda Lydie |
| 12. M. Sauvageat Pierre Yves | 27. M. Petignat Jean-François |
| 13. M. Augnet Guillaume | 28. Mme Thélin Sonja |
| 14. M. Taroni Guy | 29. M. Emery Jean-Marc |
| 15. Mme Humbert Bosson Geneviève | |

Municipalité :

1. Rinaldi Igor
2. Rey Lescure Arnaud
3. Andler Philippe
4. Sherif Ludovic
5. Chevalley Christine



Il reste 6 sièges à pourvoir au Conseil communal. 11 candidats se présentent, comme indiqué dans le tous-ménages réservé à cet effet et joint à la présente édition du Veytausien.

Eux aussi méritent toute votre attention et votre soutien. Un grand merci de leur part.

ETAT DE LA CONSTRUCTION DE NOTRE BATIMENT MULTI-GENERATIONNEL



Les travaux sont exécutés selon le planning prévu. Le rendu de la construction est toujours prévu pour août 2022. Les murs du dernier étage sont montés. La construction devrait être hors d'eau (avec la toiture) vers la fin du mois d'avril. Nous sommes en train de finaliser les décisions sur le détail de matériaux et des teintes de la construction.

PONT DE CHILLON

Les CFF ont déposé à l'enquête publique du 15 janvier au 17 février 2020 le projet de remplacement du pont supérieur de Chillon. Dans le cadre de cette enquête, la Municipalité avait fait opposition, estimant que les documents déposés manquaient d'informations précises et d'illustrations.

Depuis, la Municipalité a pu intervenir et devenir partie prenante de ce projet qui répond aux attentes des parties concernées.

La réalisation de ces travaux est prévue comme suit :

juin/juillet 2021 : démontage du couvert en bois

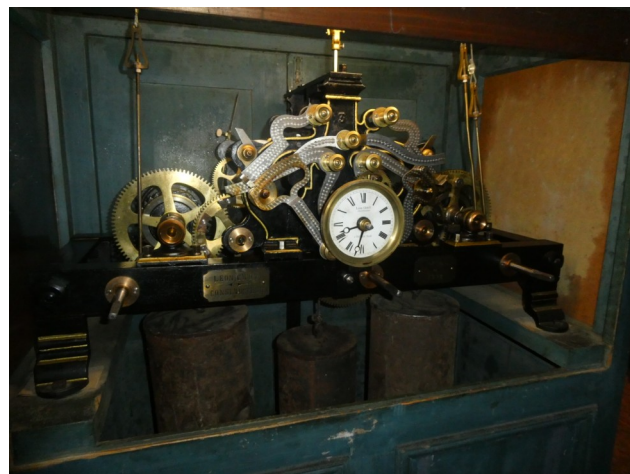
août 2021 : début des travaux de construction du nouveau tablier sur la partie du parking

dès la nuit du 30/31 octobre : mise en place du nouveau pont. Ces travaux seront réalisés sur 3 nuits (non compris des nuits de réserves), avec une coupure totale du trafic ferroviaire et routier de 01h.00 à 05h.00.

Des informations complémentaires et détaillées vous parviendront en temps utile par le biais d'un tous-ménages.



RESTAURATION DE L'HORLOGE ET DU CLOCHETON DU COLLEGE DE VEYTAUX



La Municipalité a le plaisir de vous informer que la restauration de l'horloge et du clocheton du collège est terminée. L'horloge donne maintenant l'heure avec exactitude et nous pouvons à nouveau entendre sa sonnerie tous les quarts d'heure. Il est à relever également que la mise en place de tôles de fermeture sur les quatre côtés du clocher éviteront une détérioration future de l'installation.

La Municipalité tient à remercier sincèrement **Son Excellence Monsieur Ardeshir Zahedi, Ambassadeur**, de sa généreuse donation ayant permis la dite restauration.

REGLEMENT COMMUNAL SUR LA GESTION DES DECHETS DE LA COMMUNE

L'annexe au règlement communal sur la gestion des déchets de la Commune de Veytaux a été modifiée et a pris effet dès le 1er janvier dernier. Dorénavant, les mesures sociales d'accompagnement ne concernent que les personnes suivantes :

- les personnes qui, pour des raisons médicales, génèrent une quantité de déchets non maîtrisable (incontinence par exemple), obtiendront sur demande écrite accompagnée d'une attestation médicale, un remboursement de la taxe forfaitaire habitant;
- les étudiants et les apprentis, âgés entre 18 et 25 ans qui vivent au domicile de leurs parents (ou famille d'accueil) situés sur le territoire de la Commune, peuvent obtenir un remboursement de la taxe forfaitaire, sur présentation de la carte d'étudiant ou d'apprenti.

Par ailleurs, nous rappelons que les matières collectées « porte à porte » seront déposées dans des sacs blancs officiels taxés, le jour de la collecte dès 06h00.

Vous pouvez obtenir des sacs taxés auprès de nombreux commerçants et également au greffe municipal au prix de:

CHF 10.00 pour 10 sacs de 17 litres
CHF 19.50 pour 10 sacs de 35 litres

CHF 38.00 pour 10 sacs de 60 litres
CHF 30.00 pour 5 sacs de 110 litres.

Voyager à petit prix, c'est possible ! ➡

**GRACE AUX CARTES CGN
A UN TARIF AVANTAGEUX**

Des cartes journalières 1ère classe CGN, non datées et non nominatives, sont à nouveau disponibles au greffe municipal au prix de CHF 45.00 la carte pour un adulte, et au prix de CHF 22.50 la carte pour un enfant ou un demi-tarif.



PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES

Les prestations complémentaires fédérales (PC) constituent un des piliers de notre système social. Elles sont versées en complément des rentes de l'AVS et de l'AI afin de permettre aux bénéficiaires de couvrir leur minimum vital. Une réforme des prestations complémentaires est entrée en vigueur au 1er janvier dernier qui induit des changements importants.

Pour obtenir davantage d'informations, n'hésitez pas à contacter votre Agence d'assurances sociales sise à : Montreux, Avenue Claude Nobs 14. Tél. : 021 962 78 37.

INFO SENIORS VAUD

Info Seniors Vaud a le plaisir de vous annoncer la mise en ligne de sa nouvelle plateforme destinée aux seniors vaudois, à leurs proches ainsi qu'aux professionnels concernés.

Simplifier le quotidien des seniors, grâce à un accès facilité à une information de qualité dans le domaine du social et de la santé, est le défi relevé par ce nouveau portail informatique auxquels sont associés plus de vingt partenaires du réseau santé-social vaudois.

Des réponses rapides et utiles aux questions que se posent les seniors ainsi que de nombreuses offres (événements, bons plans et actualités) publiées par les partenaires du réseau sont regroupées sur cette plateforme unique, coordonnée par Pro Senectute Vaud.

Vous avez, dès à présent, deux options pour rechercher une information ou orienter un senior ou un proche aidant vers Info Seniors Vaud :

- La plateforme internet : www.infoseniorsvaud.ch
- L'espace d'information et d'accueil au 021 641 70 70 ou par email : info@infoseniorsvaud.ch

AIDE POUR LES JEUNES

La crise sanitaire affecte également nos jeunes qui ne doivent pas hésiter à demander de l'aide aux ressources existantes qui sont à leur disposition :

- **Ciao.ch** : un site destiné aux jeunes âgé.e.s de 11 à 20 ans qui a principalement pour buts d'offrir des informations à consulter et de leur permettre de poser des questions à des spécialistes anonymement et gratuitement, 24h/24 et 7j/7;
- **La ligne 147 (Pro Juventute)** : ligne de conseil et de soutien aux jeunes, 24h/24, de manière gratuite et confidentielle, par téléphone, chat, SMS ou e-mail.

PROCHAINE MANIFESTATION

Nous espérons vivement pouvoir organiser notre traditionnel **marché aux fleurs**. Réservez d'ores et déjà la date du **8 mai 2021**, sous réserve de nouvelles directives sanitaires.

**La Municipalité et le personnel communal
vous souhaitent de belles Fêtes de Pâques**

